

DEPARTEMENT DE LA HAUTE SAVOIE
COMMUNE DE VANZY

Compte-rendu du Conseil Municipal du vendredi 29 avril 2016

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

du vendredi 29 avril 2016

Date de la convocation : 22 avril 2016

Heure d'ouverture de la séance : 18 heures 00

Heure de la clôture : 20h15

Présents : Jean-Yves MÂCHARD, Mickaël GOUTAZ, Jean-Pierre PASUTTO, Marie-France CHARPENTIER, Julien MOREL, Fabien COUTURIER, Stéphanie MATTANA, Christian JACQUEMOUD, André DERISOUD,

Excusé : Stéphane ANTHOINE-MILHOMME

Absent : Stéphane BURDIN

Pouvoir : Stéphane ANTHOINE-MILHOMME a donné pouvoir à Jean-Yves MÂCHARD

Secrétaire de séance : Stéphanie MATTANA

1. Approbation du compte rendu du mardi 5 avril 2016:

Le Conseil Municipal adopte le compte rendu tel que présenté.

2. Lecture des décisions du maire :

Aucune décision du maire n'a été prise.

3. Création d'un poste adjoint administratif :

Le Maire de la commune explique aux membres du Conseil Municipal :

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligation des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment son article 3, alinéa 1,

Vu le décret n°88-145 du 15 février 1988 modifié, pris pour l'application de l'article 136 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et relatif aux agents non titulaires de la Fonction Publique Territoriale,

Considérant la départ de l'adjoint administratif 1ère classe

Considérant que pour le bon fonctionnement du service administratif, il y a lieu de recruter un adjoint administratif 2^{ème} classe,

DEPARTEMENT DE LA HAUTE SAVOIE
COMMUNE DE VANZY

Compte-rendu du Conseil Municipal du vendredi 29 avril 2016

Il y a donc lieu de **créer un poste d'adjoint administratif 2^{ème} classe de 22 heures par semaine, à compter du 01/05/2016**

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

Décide de créer un poste d'adjoint administratif 2^{ème} classe,

Précise que l'agent interviendra sur ce poste 22 heures par semaine (22/35^{ème}) à compter du 1^{er} mai 2016.

4. Tarif de l'eau :

Vu l'augmentation du tarif de l'eau vendu par le Syndicat Intercommunal des Eaux de la Semine aux communes adhérentes,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

Décide de fixer comme suit le prix de l'eau potable aux abonnés à compter de la prochaine facturation :

Tarif applicable à partir du prochain relevé d'eau :

- facturation à usage **professionnel : 1.60€/m3**
- facturation à usage **non professionnel : 1.80€/m3**
- taxe de location de compteur : **30€**

5. Réunion publique :

Le 26 avril dernier a eu lieu une réunion publique expliquant les travaux d'assainissement.

Le cabinet d'étude a présenté le projet aux nombreux habitants venus.

Le chantier va débuter en juin 2016 et durer environ 18 mois. La STEP va être construite sur la route de Seyssel à l'intersection de la RD992 et RD 314.

Après la fin des travaux les foyers ont 2 ans pour se raccorder aux réseaux d'assainissement.

Certains foyers devront s'équiper d'une pompe de relevage.

Lorsque les propriétaires effectueront leur branchement, ils devront obligatoirement prendre RDV avec la Communauté de Communes de la Semine pour l'établissement d'un certificat de conformité. (ce certificat sera demandé par les notaires en cas de vente).

6. Désignation d'un membre du CCAS

Mr le Maire explique que Maryse JACQUEMOUD est présente et impliquée lors des manifestations organisées par le C.C.A.S. ; il propose qu'elle fasse partie des membres extérieurs du CCAS. Le Conseil Municipal donne son accord.

DEPARTEMENT DE LA HAUTE SAVOIE
COMMUNE DE VANZY

Compte-rendu du Conseil Municipal du vendredi 29 avril 2016

7. Urbanisme :

Aucun dossier d'urbanisme

8. Questions diverses :

✚ Enregistrement des demandeurs de logement social :

Vu la circulaire préfectorale du 3 Août 2015, relative au raccordement du département de la Haute-Savoie au système national d'enregistrement (SNE) qui a été effectué au 01/01/2016

Vu la délibération n°2016 02 007 du 4 mars 2016,

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

CONFIRME que la commune de VANZY souhaite continuer à s'engager dans l'accueil, l'accompagnement des demandeurs de logements sociaux, l'enregistrement des demandes et souhaite être service enregistreur,

MANDATE PLS pour enregistrer les demandes de logements déposés auprès de la mairie de Vanzy,

RETIENT la simple consultation comme modalité d'accès à la "web app" du SNE,

AUTORISE le Maire à signer les conventions et documents nécessaires à cette mise en place.

✚ Centre de gestion 74 :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, articles L471.26 à L417.28

Vu la loi du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires, notamment son article 23,

Vu la loi du 26 janvier 1984, portant statut général de la Fonction Publique Territoriale, article 22 et 119-3

Vu les décrets 85-603 de 10 juin 1985 modifié le 6 juin 2000, et 87-602 du 30 juillet 1987 relatifs à la Médecine de Prévention des Collectivités Territoriales et de leurs établissements publics dans la Fonction Public Territoriale,

Vu la loi n° 2002-73 du 17 janvier 2002 dite de « modernisation sociale »

Vu la délibération en date du 7 mars 2002 portant adhésion de la commune au service de médecine professionnelle et préventive du centre de gestion 74,

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

DECIDE :

- de renouveler son adhésion au service de médecine de prévention du Centre de Gestion 74 pour les agents communaux,

DEPARTEMENT DE LA HAUTE SAVOIE
COMMUNE DE VANZY

Compte-rendu du Conseil Municipal du vendredi 29 avril 2016

- de souscrire une nouvelle convention avec le centre de Gestion 74, aux conditions proposées pour une durée de 3 ans du 1^{er} Janvier 2016 au 31 décembre 2018, renouvelable par avenant express pour une période de trois ans.
- autorise le maire à signer ladite convention.

✚ Pétition des habitants de Vanzy sur le fonctionnement internet :

La pétition signée par beaucoup d'habitants sur le dysfonctionnement d'internet sur la commune a été envoyée à Orange le 30 mars 2016. Les services d'orange ont répondu le 21 avril dernier : la faiblesse des débits est inhérente à la longueur des lignes qui raccordent les habitations de la commune au central téléphonique de Frangy. Sur les 145 lignes que compte la commune, 32% des lignes peuvent avoir un débit minimum de 2Mbit/s, toutes les autres ont un débit inférieur à ce seuil. Pour remédier à cette situation des travaux peuvent être entrepris **à la seule charge de la commune !!!** La commune ne peut pas effectuer le financement de ces travaux.

Le courrier réponse des services ORANGE sera déposé sur le site de la commune.
(www.vanzy.fr)

✚ Championnat du monde de goshindo :

Mr Mâchard donne lecture d'un article paru dans le dauphiné libéré indiquant qu'une collégienne Elodie Neyroud- Mathieu de Vanzy part aux USA pour le championnat de monde de goshindo. Les membres du Conseil Municipal la félicite et lui souhaite bonne chance.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clôt la séance à 20h15.

Le secrétaire de séance,
Stéphanie MATTANA



Le Maire,
Jean-Yves MÂCHARD

